



# CHIFFRER LES SOLIDARITÉS FAMILIALES: LE COÛT DU TRAVAIL DES PROCHES AIDANTS

---

Marianne Kempeneers (UdeM)

Emilie Audy (UdeM)

Jessica Gerlach (UdeM)

Les midis InterActions

18 novembre 2014

  
InterActions

Centre de recherche et de partage des savoirs  
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent • CAU

# Plan de la présentation

- Le maintien à domicile des aînés, une orientation politique de longue date
- Le mythe du moindre coût
- Une réalité pressante : l'épuisement des proches aidants
- Les soins informels ont un coût
- Pour soutenir les aînés, soutenir les aidants : comment?
- Principes directeurs et recommandations

# Une orientation politique de longue date

*« Un gouvernement du Parti libéral est résolu à offrir aux personnes âgées, de même qu'aux personnes ayant une déficience physique et intellectuelle, des soins et des services de grande qualité qui répondent adéquatement à leurs besoins, tout spécialement quand il s'agit de respecter leur désir de rester à la maison le plus longtemps possible »*

— Premier ministre Philippe Couillard

*« Il faut savoir que le séjour d'une personne en centre d'hébergement et de soins de longue durée coûte beaucoup plus cher à la collectivité que le maintien à domicile, même lorsque le niveau de soins et de services requis atteint son maximum. Si nous voulons contenir la hausse des dépenses en santé, le virage le plus important à prendre, c'est celui du maintien à domicile. »*

— Ex-première ministre Pauline Marois

# Le mythe du moindre coût

- Le proche aidant, premier répondant
- 85 % des soins aux aînés
- Les solidarités familiales, réserve de main-d'œuvre « gratuite », surtout féminine
- L'arrimage entre l'aide informelle (familles) et l'aide formelle (État)



# L'épuisement des proches aidants

- Sujet majeur de la littérature sur les proches aidants : l'épuisement
- Risque à moyen terme pour l'État : épuisement de cette réserve de main-d'œuvre « gratuite »
- Urgence d'anticiper des solutions pour limiter la facture

# Les soins informels ont un coût

- **Entre 3,8 et 10 milliards/année** : ce qu'il en coûterait à l'État s'il devait prendre le relais des proches aidants
- Un coût de remplacement généraliste
- Ce qu'il en coûte par ailleurs aujourd'hui : coûts directs et coûts indirects de l'aide informelle = **2,9 milliards/année**
- Total : **entre 6,7 et 12,9 Milliards/année**

# Pour soutenir les aînés, soutenir les aidants: comment?

- Revoir le partage des tâches entre État et familles
- Rémunérer des professionnels qui remplaceraient les proches aidants?
- Rémunérer directement les proches aidants?

# Principes directeurs

- L'État d'abord, la famille ensuite
- Augmenter la part des soins et services publics
- Miser sur le partenariat entre État et familles
- Reconnaître le statut du proche aidant



# Recommandations

- Évaluer les besoins des aînés, sans a priori
- Préconiser la synergie de plusieurs ministères
- Diminuer la sous-traitance
- Simplifier l'accès aux services
- Diminuer le temps d'attente lors des demandes d'aide
- Ajuster rapidement les services offerts compte tenu de l'évolution de la condition de l'aidant
- Offrir du soutien et du répit pour les proches aidants

# Recommandations (suite)

- Prendre en compte la diversité des besoins du proche aidant (selon sa région, sa culture, son statut socioéconomique, etc.)
- Valoriser l'expertise et les savoirs faire des proches aidants
- Inscrire la « reconnaissance » et la « prise en compte » des proches aidants dans les politiques liées à l'emploi
- Rembourser ou endosser certains frais directs encourus par les proches aidants.

Merci !

